



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Des témoignages éclairants aux audiences de la Commission populaire pour l'Action communautaire autonome en Montérégie

Châteauguay, 20 novembre 2015 – Une soixantaine de personnes œuvrant dans des groupes d'action communautaire autonome de la Montérégie participaient aux audiences de la Commission populaire pour l'action communautaire autonome ce mercredi 18 novembre à Carignan.

Les commissaires **Christian Vanasse**, auteur, humoriste et membre des Zapartistes, **Caroline Meunier** du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec et **Claudine Laurin** du Réseau québécois des OSBL d'habitation du Québec, ont entendu les témoignages éclairants d'une quinzaine de groupes d'ACA, provenant de différents secteurs d'intervention.

Martin Bécotte de la Fédération des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie a ouvert la Commission en révélant que le secteur communautaire et de l'économie sociale avait des impacts économiques supérieurs pour le Québec que le secteur minier et pétrolier, représentant 9 fois plus d'emplois.

« Alors que le gouvernement espère des retombées fiscales de 2,2 milliards de dollars avec le Plan Nord d'ici l'année 2035, celui-ci s'apprête à y investir 1,339 milliard de dollars d'ici 2020, soit 133 000 \$ pour chacun des 10 000 emplois qu'il espère créer. En comparaison, le maintien de chacun des 159 000 emplois dans le secteur communautaire et de l'économie sociale coûtera au gouvernement 28 899\$ d'ici l'année 2020. Ces montants semblent une aubaine pour la création d'emploi par rapport au 588 000 \$ investi pour chacun des 1700 emplois de la Cseries. Les emplois créés par le secteur communautaire ne demandent pas de lourds investissements en infrastructure et développement de services à la population et nos travailleurs paient eux leurs impôts au Québec, pas dans les paradis fiscaux.»

Les organismes ont par la suite mis en lumière les impacts positifs de leur travail dans la société. « Je constate l'incroyable contribution des groupes communautaires à la société. Votre rôle est méconnu et mériterait d'être davantage souligné et partagé à l'ensemble de la population » a commenté M. Christian Vanasse, commissaire, en s'adressant aux participant-es.

Les groupes ont rappelé qu'un financement adéquat, stable et récurrent est essentiel pour leur permettre de pleinement remplir leur mission, reconnue par le gouvernement. « La liste des impacts du sous-financement chronique et de la non-indexation est longue. Vos témoignages évoquent l'incapacité de répondre aux besoins criants, les mises à pied temporaires et définitives des travailleuses et travailleurs, le précieux temps investi dans la recherche de

financement et dans la reddition de comptes. Le non-respect de la *Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire* par le gouvernement atteint réellement l'autonomie des organismes » a déclaré Mme Caroline Meunier.

Parmi les éléments marquants des témoignages, deux femmes ayant résidé à la Re-Source, une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, ont témoigné que l'organisme leur avait littéralement sauvé la vie, mais que d'année en année, le groupe peine à boucler leur budget, à cause de l'indexation du financement en deçà du coût de la vie.

Également, une représentante des organismes famille a souligné l'absurdité d'une Fondation Chagnon qui se paie des publicités à la télévision sur des principes d'éducation parentale, alors que les organismes familles font ce type d'intervention depuis 40 ans sans une juste reconnaissance du ministère de la Famille et aucune indexation de leur financement depuis 10 ans. Ces situations obligent les organismes à dépenser une énergie importante à des activités d'autofinancement pour offrir des services par et pour la collectivité, alors que le gouvernement soutient des fondations privées, comme celle du Docteur Julien, sans reddition de compte publique, qui viennent doubler les services offerts par les organismes dans les communautés.

Un organisme en environnement a témoigné n'obtenir aucun financement public malgré les engagements de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire et dit ne plus pouvoir prendre position sur les politiques gouvernementales afin de garder son droit d'émettre des reçus de charité.

Les mesures d'austérité accentuent cette situation qui perdure depuis plusieurs années. « Les orientations politiques du gouvernement augmentent la détresse des citoyens et citoyennes et ont des conséquences dramatiques pour les gens que vous aidez et défendez, on n'a qu'à penser au projet de loi 70 sur la réforme de l'aide sociale » a mentionné Mme Claudine Laurin.

Héritage Saint-Bernard, un autre groupe environnemental, a d'ailleurs témoigné avoir aboli deux postes en éducation suite aux annulations d'activités pédagogiques des écoles de la région, qui elles aussi subissent les mesures d'austérité et n'ont plus les moyens d'offrir ces sorties aux élèves. « Une activité pédagogique importantes afin d'inculquer aux élèves des valeurs de développement durable, pour certains élèves c'est une première sortie dans un milieu naturel » disaient leurs représentants.

Les participant-es ont conclu la journée en rappelant l'importance de demeurer solidaires et mobilisés pour poursuivre les revendications. Une œuvre collective a d'ailleurs été créée afin de souligner, à travers l'histoire, les luttes auxquelles a participé le mouvement communautaire.

Rappelons que la Commission populaire pour l'ACA a été mise sur pied par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). La tenue de ces audiences n'est qu'une étape dans le cadre de la campagne *Action communautaire autonome : Actions gouvernementales exigées* du RQ-ACA. D'autres actions sont à prévoir afin d'interpeler les député-es de la région et le gouvernement du Québec sur la précarité dans laquelle se réalise le travail des organismes d'ACA, et ce, principalement dû au manque de financement adéquat.

Pour plus de détails sur la campagne :
www.mobilisationaca.com
Pour information : 514 531-9249
info@frohm.org

LES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME
EXIGENT DU GOUVERNEMENT QU'IL :

- RESPECTE SA POLITIQUE
- FINANCE ADÉQUATEMENT LES ORGANISMES
- INDEXE ANNUELLEMENT LEUR FINANCEMENT